

AUTRE[S]P TO FACTORIES

2019

ARTFACTORIES/AUTRESPARTS

12, rue Ferdinand Lassalle 31200 Toulouse

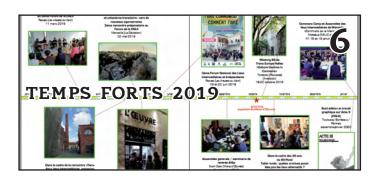
Tél +33 (0)9 72 63 46 19 Mob +33 (0)6 78 26 56 76 [Jules Desgoutte] Mob +33 (0)6 81 13 03 67 [Fred Ortuño]

> Mél admin-afap@artfactories.net Web www.autresparts.org

> > Siret 419 660 444 00045





















SAVOIR FAIRE COMMUN[S]

in 2018, Artfactories/autresparts (Afap) faisait face à deux difficultés. Une difficulté d'ordre économique : un sous-financement de son action dû tant à un redéploiement de celle-ci qu'à un tarissement de ses sources de financements habituelles. Une difficulté d'ordre stratégique : comment faire entendre la parole de la CNLII en tant que parole propre aux lieux intermédiaires, sans pour autant prétendre en tant que centre de ressources s'y substituer, et alors que la CNLII, en tant que communauté est dans son mode d'organisation incapable de se représenter elle-même ?

Comment la faire entendre dans toute sa force et sa singularité, quant l'espace du débat public sur les sujets qui la concernent - occupation temporaire, culture et territoire, droit culturel et démocratie - est pris d'une part par le développement du discours des tiers-lieux et de l'autre par celui de l'économie sociale et solidaire ? Toute l'action 2019 d'Afap en tant que centre de ressources et porteur historique du plaidoyer pour les lieux intermédiaires a consisté à répondre à ce double enjeu programmatique.

À l'heure du bilan, les nouvelles sont bonnes. De nouveaux financements sont apparus, issus de partenariats durables avec la ville de Marseille, sur la dynamique de structuration des lieux intermédiaires marseillais; avec la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur le projet de recherche-action Mémento. Des projets construisent un horizon de développement à long terme : autour de l'Ecole libérée des communs, avec la SCIC La Main 9-3.0 et l'agence culturelle Tertius ; autour de la constitution d'un hub « Cultural Centres in Commons », avec Trans Europe Halles. Mais surtout, l'initiative prise par Afap d'organiser le 3è forum national des lieux intermédiaires et indépendants a été couronnée de succès, permettant de mettre en évidence l'importance de la communauté des lieux intermédiaires, tant par sa taille que par les savoirs qu'elle a constitués en matière de culture, d'aménagement du territoire et de pratiques d'occupation d'espaces (cf les actes du 3è forum). Ce succès, s'il est venu confirmer la capacité d'agir des lieux intermédiaires, a mis en évidence le caractère opérant de la plateforme de recherche-action déployée par Afap et de son articulation à la CNLII, en tant que communauté des lieux intermédiaires. Cheville o(e)uvrière de cette organisation, Afap a ainsi permis aux lieux intermédiaires de prendre position résolument du côté des commun(S).

C'est lors de son Assemblée Générale à La Parole Errante (Montreuil) le 11 décembre 2018 que les membres présents et représentés d'Afap ont acté la nécessité d'organiser un troisième Forum National des Lieux Intermédiaires et Indépendants en juin 2019 sur la région Bretagne. Dans le prolongement du travail que menait Afap au service de la CNLII et des lieux, les membres

d'Afap ont souhaité proposer à la Cnlii de porter cette organisation en lien étroit et constant avec les lieux et en s'appuyant sur les structurations régionales, existantes ou à venir, sur l'ensemble du territoire national.

Pour Afap, ce 3ème forum pouvait être l'occasion de déterminer la CNLII comme commun des lieux intermédiaires et indépendants, d'explorer les communs constitutifs de nos pratiques, leurs modes opératoires, leur économie, leurs modalités spécifiques d'organisation. Il devait permettre également de développer de nouvelles alliances, dans une logique de pair à pair, de définir enfin ce qui, dans nos manières d'agir, fait politique publique, qu'elles soient ou non soutenues par les institutions qui en ont la charge.

Les retours multiples et les encouragements nombreux, suite à cette proposition de saisine ont rapidement permis de définir des dates (les 19 et 20 juin) et un lieu d'accueil, engagé également dans la coordination : les Ateliers du Vent à Rennes.

En veillant à s'assurer que la CNLII devienne ce commun des lieux intermédiaires, par lesquels ils conquièrent et gardent la maîtrise d'une parole dans l'espace public, la méthode imaginée par Afap pour la préparation de ce troisième forum s'est mise en place. L'organisation de temps de rencontres aux échelles régionales pour permettre aux uns et aux autres de contribuer en amont à l'élaboration des contenus a permis d'éviter l'écueil du deuxième forum, où le temps de la montée en information des acteurs avait été pris sur celui du débat. Le pari ainsi engagé était d'y gagner en capacité réflexive et en intelligence collective.

Cette méthode s'est aussi appuyée sur le travail de production de ressources investi de longue date par Afap, notamment par le biais d'ateliers de réflexion. Le travail de secrétariat que n'a cessé d'assurer l'équipe de coordination d'Afap (animation du travail de concertation, rédaction des comptes-rendus, suivi de l'outil <u>cnlii.org</u> et de la cartographie en ligne) a en outre permis de faciliter la mise en circulation des échanges en amont comme en aval du forum (la question des actes y compris).

Avant le lancement de 3ème Forum, la CNLII comptait plus de 210 membres autoréférencés, environ 150 lieux, 50 personnes individuelles ou morales (collectifs/cies) et 10 réseaux. Un double principe d'engagement réciproque et d'auto-détermination préside à la signature de la charte de la CNLII. Ce principe de réciprocité dans leurs engagements les uns vis à vis des autres autorise chacun à prendre la parole au nom de tous. Quant au principe d'autodétermination dans l'initiative, il est celui-là même qu'on trouve à la source de ces lieux, dans leur faculté



à s'auto-organiser. Ce principe inspire également la logique d'auto-référencement par lequel se fait l'adhésion à la CNIJI

Le programme de recherche/action 2017-2020 initié par Artfactories/autresparts en 2017 se proposait d'examiner si les lieux intermédiaires, en tant que pratiques d'occupation d'espaces, constituaient des commun(S). Le 3è forum national des lieux intermédiaires et indépendants aura permis de réaliser ce programme de manière pragmatique : en faisant du double principe d'auto-détermination et d'engagement réciproque ce qui fonde la CNLII comme communauté, les lieux intermédiaires se sont institués en commun(s).

Le contexte de cette fin d'année 2018 était porteur : les dynamiques de structuration régionales se poursuivaient et avec elles de nouvelles ressources apparaissaient :

- La Friche Lamartine, à Lyon, travaillait sur la traduction d'une charte d'usage écrite par l'Asilo, à Naples. Dans l'esprit du mouvement des Beni Comuni italiens, cette charte d'usage civique permet à la communauté de l'Asilo de se donner à elle-même ses propres règles d'usage. Son enregistrement par l'autorité publique vaut reconnaissance du droit d'usage civique des occupants de l'Asilo sur leur lieu et leur tient lieu de structuration juridique.
- À Amiens, la Briqueterie lançait un cycle de rencontres et de réflexion inter-friches;
- Dans les Hauts de France, le réseau 50° Nord s'efforçait de structurer le champ intermédiaire des acteurs arts visuels régionaux;
- À Marseille, un atelier permanent à l'intersection d'une démarche universitaire et d'actions de terrain a pris forme, en même temps que la Ville de Marseille lançait un travail de veille et de repérage des lieux intermédiaires sur son territoire et se demandant s'il ne fallait pas considérer la centaine de lieux intermédiaires qu'elle avait ainsi recensés comme formant le plus gros équipement culturel de la ville;
- Actes if, en Ile de France, s'attaquait à la problématique de la métropolisation dans le cadre du «Grand Paris», et aux enjeux de spéculation immobilière. Si la question des friches culturelles était revenue dans le débat public, c'était surtout au bénéfice de formes de captations très préoccupantes de nos pratiques, à des fins de sécurisation et de valorisation du foncier, dont le maître mot est «l'urbanisme transitoire». En parallèle, des acteurs tâchaient de trouver des réponses collectives à ces nouvelles menaces. Par exemple, Mains d'Œuvres avec la SCIC «La main 9-3.0», une foncière solidaire créée pour permettre aux lieux et aux initiatives locales de se soustraire à la prédation du promoteur en devenant propriétaires en commun;

- Suite aux Etats généraux de la Culture, en région Centre, une trentaine de lieux intermédiaires s'étaient rassemblés pour proposer de co-construire une politique de coopération sur le territoire;
- En Région Occitanie, l'étude menée par la Coordination Régionale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CRLII), Afap et le COUAC avait permis de mettre en évidence l'existence non seulement de lieux et d'espaces, mais également d'un champ intermédiaire, traversé par de fortes inégalités sociales et spatiales. Elle invitait à penser une écosophie des lieux intermédiaires et se proposait pour le faire d'interroger plusieurs frontières : celle entre rural et urbain, celle entre Catalogne et Occitanie, en constituant une biothèque de ces lieux à une échelle interrégionale.
- En Bretagne, le réseau Hybrides, qui s'était constitué suite à une concertation sur les droits culturels organisée par la région Bretagne, portait une dynamique de structuration des lieux intermédiaires en région, et, à l'occasion de l'expérimentation initiée par le ministère en collaboration avec le groupe de travail sur les Lieux Intermédiaires et Indépendants, s'est proposé enfin d'accueillir le troisième forum en 2019...

Si ce rapport d'activité fait la part belle à la dynamique du 3è forum, c'est que cette dynamique a catalysé les différentes dimensions du travail de recherche-action engagé par Afap autour des communs depuis 2017, le faisant aboutir à ce moment décisif où les lieux intermédiaires, dans un effort collectif de clarification, ont pris position au sein de la grande famille des pratiques d'occupation d'espace. En plaçant sous le ban des communs le double enjeu de démocratie et de culture dont ils sont porteurs, les lieux intermédiaires se sont ainsi distingués des enjeux de l'urbanisme transitoire, et ont invité tous les acteurs de leur famille (tiers-lieux, fablabs, ESS & culture) à un tel effort de clarification. Le 3è forum a enfin permis de confirmer le rôle d'Afap au sein de la CNLII, en tant que cheville o(e)uvrière de cette dynamique.

Il revient également sur le Commons Camp de Marseille, initiative portée avec plusieurs autres partenaires, qui, si elle s'est déroulée in fine sur le troisième week-end du mois de janvier 2020, fut le fruit d'un travail engagé tout au long de l'année 2019.

Enfin, il précise nos modalités d'engagement pluriannuel sur un ensemble d'actions et de projets signalés en vert et appuyés par ce visuel :

action pluriannuelle >2019 > 2020 > 2021



TEMPS FORTS 2019



1ère rencontre préparatoire au 3ème Forum de la CNLII

RENNES (LES ATELIERS DU VENT)
11 mars 2019



«À qui profite le temporaire ?» Pratiques d'espace en commun(s) et urbanisme transitoire - vers de nouveaux agencements

3ème rencontre préparatoire au Forum de la CNLII

Marseille [La Déviation] 22 mai 2019



janvier février mars

avril

mai

juin

juillet



Dans le cadre de la rencontre «Tierslieux, lieux intermédiaires, communs et culture», organisée par plusieurs collectifs lillois, 2ème rencontre préparatoire au Forum de la CNLII

LILLE [MAISON FOLIE DE WAZEMMES]
13 mai 2019



Rencontre sur les lieux intermédiaires avec la DAC de la Ville de Marseille et France Active

Marseille [Theâtre de l'œuvre] 23 mai 2019

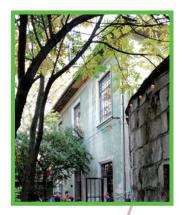




3ème Forum National des Lieux Intermédiaires et Indépendants

RENNES [LES ATELIERS DU VENT] 19 et 20 juin 2019

septembre



Meeting 88 de Trans Europe Halles «Culture Centres in Commons»

Timisoara (Roumanie)
[Ambasada]
16-20 octobre 2019

Commons Camp et Assemblée des lieux intermédiaires de Marseille

« Communs ça va Marseille ? » Marseille [MAJC et alıı] 17, 18 et 19 janvier 2020



18 00 20 juii 20 10

août

octobre

novembre

décembre

janvier

9/10/2019 expulsion de Mains d'Œuvres



Assemblée générale / sémiinaire de rentrée AfAp

SAINT OUEN [MAINS D'ŒUVRES] 9 septembre 2019



Table ronde dans le cadre des 20 ans du 59 Rivoli « Quelles archives possibles pour les lieux alternatifs ? »

Paris [59 Rivoli] 26 octobre 2019

Suivi édition et travail graphique sur Acte 3 (CNLII)

Toulouse/Bordeaux/ Rennes décembre-janvier 2020



3^E FORUM NATIONAL INTERMÉDIAIRES ET

Avant-propos à la publication Acte 3 constituant les actes du 3ème Forum National.

CNLII, Acte III.

250 participants. La communauté des lieux intermédiaires s'agrandit et s'étoffe. Les personnes qui la composent n'en continuent pas moins de se poser la question de ce qu'ils font et de ce qu'ils défendent. C'est afin de donner la parole aux acteurs qu'Artfactories/autresparts, en tant que centre de ressources et membre de la CNLII, a pris l'initiative de ce 3e forum. C'est pour faire entendre leurs réponses que nous vous en livrons les actes.

Faire commun(S), d'accord! mais... à quel sujet?

Nos pratiques naissent dans les années 90, depuis la vacance des délaissés urbains qui suit la désindustrialisation des centres-villes. Au sein de friches industrielles, espaces libérés un temps de tout enjeu d'exploitation, les questions de l'art et du politique se reposent avec une certaine franchise, lors d'occupations menées par des habitants, des militants et des artistes. Occupations souvent précaires, leur caractère temporaire s'éprouve comme antagonique à la disponibilité d'espace et de temps qui en constitue la condition.

Tiers-lieux vs lieux intermédiaires?

Quoiqu'ayant inspiré les initiateurs du mouvement des tiers-lieux, les lieux intermédiaires sont d'abord des lieux où exercer un rapport à l'ouvrage, tandis que les tiers-lieux sont des espaces qui ré-articulent lieu de vie et lieu de travail. Ainsi, les lieux intermédiaires s'occupent des rapports de production qui caractérisent l'œuvre d'art, dans son exigence de liberté, là où les tiers-lieux accompagnent plutôt des évolutions du rapport au travail, dans son organisation spatiale, économique et sociale.



DES LIEUX INDÉPENDANTS

Commun(s) et mixe public-privé?

Le commun n'est pas un mixe de gestion publique et privée, mais la réouverture d'un espace-tiers entre ces deux formes d'organisation. Sa stratégie consiste à réarmer le droit d'usage. Ce qui se joue comme expérience politique dans nos pratiques, qu'elles fassent squats, lieux intermédiaires ou tiers-lieux, c'est la mise en œuvre d'une telle stratégie dans le rapport à l'espace. Elle est portée depuis une ressource - la disponibilité de l'espace - et par une communauté qui s'institue en se dotant de règles pour la préserver. Contradictoire est, à ce titre, l'injonction à faire tiers-lieux produite par l'urbanisme transitoire, où se mêlent enjeux de valorisation foncière et marketing territorial. Le travail du commun s'y trouve converti en valeur d'échange par l'assujettissement au désir-maître de l'aménageur, à travers la capture par ce dernier de la temporalité de l'occupation.

À qui profite le temporaire?

Figure indécise d'agir public et privé, l'aménageur



a compris aujourd'hui ce que le caractère temporaire de ces occupations pouvait apporter en terme d'attractivité territoriale, pourvu qu'il en maîtrise la durée. Toutefois, converties en technique d'aménagement, ces pratiques changent de nature. Elles passent de la culture pour tous comme levier d'émancipation à la culture comme produit d'appel au service du marketing territorial, de la surprise faite par le vivant à la sécurisation de tous les interstices de temps et d'espace sur un territoire comme mesure fine et optimisation de leur valeur marchande. Dans ce mouvement se perd précisément la capacité à inventer des liens dont ces pratiques ont fait montre, cette capacité à remédier une béance dans un territoire, une blessure ouverte entre passé et futur. En lieu et place, quelques contrats à la clé pour ceux qui auront su faire de ces pratiques et des savoirs qu'elles produisent, une raison professionnelle.

Que peuvent les lieux intermédiaires ?

Les lieux intermédiaires se tiennent à l'entre. Des mi-lieux. Les liens que tissent, entre corps occupés par un même espace, des corps l'occupant, les constituent à l'usage. Ils opposent à un monde livré aux contrats et à l'impératif d'autonomie individuelle qu'être libre, c'est la chose même du vivant : c'est être lié. C'est entretenir des liens.

Avertissement au lecteur

Le texte qui suit est le fruit de l'intelligence collective de 250 personnes, telle qu'elle a été déployée de multiples manières dans l'agencement des espaces mis à disposition par les Ateliers du Vent - microconférences, ateliers de réflexion, espaces et médias contributifs, micro-plénières, assemblée... Ainsi, comme au théâtre, la réponse à la question posée dans le titre du 3e forum - Faire commun(s), comment faire? - se trouve pour une bonne part dans la manière dont les acteurs se sont disposés pour y répondre. Cette manière illustre la capacité à l'autoorganisation si caractéristique des lieux intermédiaires. Elle est constitutive d'une parole, celle de la CNLII. La meilleure illustration du commun(S) dont ces lieux se réclament, c'est ainsi l'agencement qui a rendu possible cette parole.

Jules Desgoutte, co-coordinateur d'Artfactories/ autresparts.

FORUM NATIONAL CNLII LES RÉUNIONS PRÉPARATOIRES

• Le 11 mars 2019 aux Ateliers du Vent

Participants: Le collectif Hybrides (La boutique du Val, Derezo, Le Maquis, Les Ateliers du Vent, Elaboratoire, Le Logellou), l'Ufisc, Af/Ap ainsi que des acteurs rennais comme l'Hôtel Pasteur, nantais comme Pol'N, la Générale, Cie 29x27 et le Sept cent quatre cingt trois, et même lyonnais avec la Friche Lamartine.

Cette première réunion a permis d'avancer sur l'écriture du programme et du calendrier. Titre «faire commun(s), comment faire ?» et définition des axes de travail : les communs, l'évaluation, l'urbanisme transitoire.

Un enjeu général a aussi été dégagé : l'élaboration de chartes d'usage (cf. Asilo à Naples) pour

nos lieux et /ou nos pratiques d'occupation d'espace, qui permettent d'en renforcer le commun et de le faire valoir dans sa capacité à faire politique publique. Il ne s'agira pas de produire un modèle de charte, encore moins une recette, mais bien d'en penser les modalités d'écriture et les aspects essentiels. L'enjeu du forum c'est de servir de point de départ à ce travail, de se rassembler autour d'un tel enjeu.

En parallèle de ce première réunion préparatoire, Afap a aussi réussi à convaincre le Ministère de s'associer à cette 3ème édition avec une subvention de 15000€ et a participé des rendezvous avec la DRAC Bretagne portés au niveau régional par le collectif Hybrides.





• Rencontre le 13 mai 2019 à la Maison Folie de Wazemmes (Lille)

Avec des compagnies engagées dans un projet commun dans ce lieu (L'Amicale de Production, la Générale d'Imaginaire, Latitudes Contemporaines, et d'autres), débat sur des des questions touchant aux Tiers Lieux et aux Lieux Intermédiaires.

Rencontre le 22 mai 2019 à la Déviation (Marseille)

Journée rencontre-débat et construction du programme du Forum National à venir.

Extrait de la note d'intention

Dans le contexte de l'urbanisme transitoire, la question des friches culturelles et des occupations d'espace par des collectifs d'artistes et d'habitants est revenue dans l'espace du débat public. Toutefois, le discours sur les friches s'y énonce essentiellement depuis les intérêts qu'elles suscitent en termes d'attractivité territoriale et de valorisation foncière ; répondant à ces intérêts, de nouveaux acteurs sont apparus, comme de nouvelles pratiques, où s'effacent les enjeux plus proprement politiques de démocratie culturelle et d'émancipation sociale. L'axe de ces pratiques se déplacerait-il ainsi du politique vers l'économique ?

Pourtant, dans le même temps, dans le champ de l'action politique, les stratégies d'occupation ne cessent de démontrer leur force, que ce soit à Notre-Dame-des-Landes, à travers l'occupation des rond-points par les Gilets Jaunes, ou plus localement à Marseille, à travers par exemple l'occupation de la Plaine par ses habitants.

A travers le phénomène de métropolisation, la logique de marketing territorial et le discours sur les industries créatives, caractéristiques du mouvement néolibéral de réagencement de nos institutions, de nouvelles alliances entre puissances publique et privée reconfigurent la figure de l'aménageur et les formes de l'aménagement de nos territoires. En opposition à cette tendance lourde, de nombreux acteurs de ces pratiques d'occupation travaillent à les constituer et à les énoncer comme communs: communs urbains, communs culturels, communs d'espace, communs transformationnels, logiques coopératives, auto-organisation, toutes ces manières de formuler le travail du commun qui sourd au cœur de ces pratiques d'occupation d'espace manifestent un double effort de tenir à distance tant les prédations publiques que privées qui menacent ce qui tient encore la possibilité d'un monde commun, à l'entre-nous.

Réussir à énoncer la ligne de front qui sépare d'un côté les pratiques d'occupation d'espaces en communs et de l'autre les enclosures qui servent la logique de propriété foncière n'a rien d'évident. C'est pourtant un enjeu essentiel de ces pratiques, dans leur effort à se saisir d'elles-mêmes, à se déterminer politiquement, dans la conduite de leur action. Penser d'un côté la normativité des usages, depuis des communautés d'occupation, de l'autre la logique de valorisation foncière depuis la figure de l'aménageur (souvent un hybride public/privé) implique de répondre à nouveau frais à certaines questions fondamentales pour ces pratiques.

Nous poserons la question des enjeux d'aménagement du territoire dans des expériences d'occupation d'espaces par des pratiques artistiques. La question de la figure de l'aménageur. Du droit à la Ville. Du marketing territorial. Du rapport à la propriété privée. De la distinction entre communS et alliance public/privé.

Quels rapports entretenir avec les autres initiatives en lutte contre les dynamiques d'appropriation de la Ville, dans le champ des communs et du côté des pratiques d'occupation d'espaces ? Comment les commun(S) participent-ils de l'intérêt général ? A qui profite le temporaire ?

FORUM NATIONAL CNLII LES TEMPS FORTS

- 10 conférences éclair réparties sur 2 tranches horaires distinctes dans la matinée avec 14 intervenants sollicités pour cette occasion
- Des lieux aux liens, ce que les communs font à la propriété, avec Lionel Maurel, juriste et bibliothécaire, animateur du blog S.I.Lex
- Les chartes d'usage, avec Gabriella Riccio et Nicola Capone, membres de l'Asilo, Naples
- Évaluation concertée vs descendante, avec Luc Carton, philosophe, directeur à l'Inspection générale de la culture en Belgique francophone
- L'intermédiation et les communs oppostionnels, avec Pascal Nicolas-le Strat, sociologue, Université Paris 8 et 13
- Les droits culturels, avec Anne-Christine Micheu, Ministère de la Culture, chargée de suivi et d'animation pour les Droits Culturels
- "Quand les communs transforment le droit", avec Rémy Seillier (CGET) et Olivier Jaspart, juriste (par téléphone), pour présenter l'initiative "Agir par les communs" portée par TiLiOS (Tiers Lieux Libres et Open Source), RFF (Réseau français des Fablabs) et le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires)

- Quelle co-évaluation pour quelles politiques publiques? avec Marie Ameller (Cheffe de cabinet de la directrice générale de la création artistique, Ministère de la Culture), Jules Desgoutte (AfAp), et Patricia Coler (Ufisc) > retours sur les avancées du groupe de travail sur les lieux intermédiaires avec le Ministère de la Culture et l'expérimentation en régions Bretagne et Nouvelle Aquitaine
- ESS et Communs : deux approches complémentaires, avec Philippe Henry, socioéconomiste de la culture
- Coconstruction d'indicateurs avec 7 Lieux intermédiaires en Nouvelle Aquitaine et à Plaine Commune, avec Cécile Offroy, Maîtresse de conférences Université Paris 13

 Sociologue, chargée d'études à Opale/CR-DLA Culture
- Friches et enjeux spatiaux, avec Boris Grésillon, géographe, Université Aix-Marseille

Ces conférences ont été systématiquement captées, montées et mises en ligne dès le lendemain, au second jour du Forum sur le site cnlii.org

- 6 ateliers thématiques répartis sur 3 thèmes distincts : Commun(s), Co-évaluation, urbanisme transitoire
- 3 Micro-plénières pour poursuivre le travail d'atelier de la veille et commencer à le synthétiser
- 1 plénière/bilan/agenda pour définir les futures pistes de travail et le calendrier des prochains rendez-vous

Photos Estelle Chaigne



FORUM NATIONAL CNLII DONNÉES COMPILÉES

268 inscrits / ~ 250 participants

275 repas concoctés par la cantine des Ateliers du Vent / presqu'autant d'huîtres ouvertes

163 structures indépendantes dont

- 8 réseaux (Actes-if, Artfactories/autresparts, Fraap, Hybrides, Reso Solidaire, Synavi, Trans Europe Halles, Ufisc) et 2 associations spécialisées (Culture & Démocratie, Opale).
- 10 collectivités représentées (Région Bretagne, départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes d'Armor, Villes de Rennes, Brest, Lorient, Redon, Nantes, Clermont-Ferrand, Marseille)
- 6 institutions (CGET, Ministère de la Culture, Universités...)



Profil des participants (au moment de l'inscription) :

- Structures ou acteurs signataires de la Charte de la Cnlii (présents dans la cartographie) : 64
- Structures ou acteurs pas encore signataires : 52
- Acteurs/structures soutenant la démarche de la Cnlii (sans intention de s'y inscrire) : 77
- Personne intéressée par les enjeux qui portent les lieux intermédiaires et indépendants : 55

Origines géographiques (par ordre décroissant)

• Région Bretagne : 105 participants (39%)

• Région Île-de- France : 29 participants (11%)

• Région Pays de la Loire : 20 participants (7%)

• Auvergne-Rhône-Alpes : 11 participants

• Normandie et Occitanie : 8 participants

• Provence Alpes Côte d'Azur et Hauts de France : 6 participants

Nouvelle-Aquitaine : 5 participantsCentre Val de Loire : 4 participants

• Grand Est: 1 participant



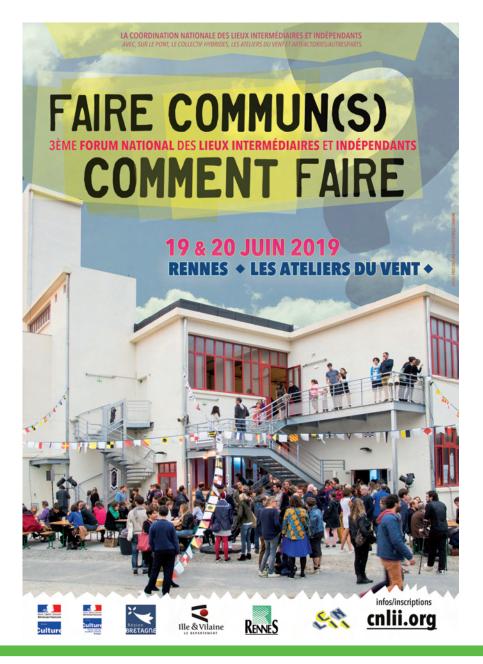


FORUM NATIONAL CNLII COMMUNICATION

Les informations concernant les rencontres préparatoires au 3ème Forum ont été envoyées aux acteurs et participants du 2nd Forum National (Lyon, 2016) ainsi qu'à l'ensemble des acteurs inscrits dans la cartographie en ligne, soit environ 280 personnes (via une liste forum2019)

Elles ont également été publiées sur le site cnlii.org et relayées via les newsletters et comptes facebook, twitter, etc... de différents réseaux et structures (artfactories, actes-if, synavi, friche Lamartine, Mix'Art Myrys, Ateliers du Vent...)

L'affiche du 3è Forum ainsi que le programme ont été créés par nos soins.



Le programme et le marque-page ont été imprimés à 500 exemplaires :

JEUDI 20 JUIN : JOURNEE

9h - accueil-café.

9h30 > 11h - micro-plénières. Les ateliers de la veille se répa artissent par tiers dans chacune des micro-plénières

Espace RdC zone 1	Micro-plénière 1
Espace RdC zone 2	Micro-plénière 2
Espace Etage zone 4	Micro-plénière 3

11h15>11h45 - Plénière : « Comment faire commun(s) ?» [Grande salle, Rez-de-chaussée] Au prisme de chacune des thématiques travaillées en atleire (Communs, co-évaluation, urbanisme transitione), identifier ce qui est problématique vis à vis des règles de fonctionnement des espaces intermédiaires, des rapports qu'ils entretiennent au/s) territories(s), ou encore du rapport aux politiques publiques et à l'intérêt général?

11h45 > 12h45 - apérotocole / rencontre, échange avec les élu.e.s, représentants des collectivités et de l'Etat
13h > 14h30 - repas à « la cantine des ateliers » (sur réservation)

14h30 > 16h30 · Construction dru calenderic rommun aux acteurs de la Civil en écho et appui aux dynamiques translocales (régionales, nationales, internationales...) avec, nobamment, des acteurs de la Civil La Main 9-3.0, L'école libérée des communs, Actes If, Arfactories/autresparts, Trans Europe Halle, L'Ulles, l'el collect lyfriduses, la Part Replacerbe Action Publique Publics), la Revue Agence-ments, Remix the commons, les réseaux de fabilats, Agri en commun, etc...

INFOS PRATIQUES

LES ATELIERS DU VENT 59 RUE ALEXANDRE DUVAL - 35000 RENNES

Contact : 02 99 27 75 56 - contact@lesateliersduvent.org Accès : Bus #9 arrêt Voltaire / Vélostar Voltaire Stationnement difficile à proximité, parking à 1,5 km au centre commercial Cleunay (Rue Jules Vallès, 35000 Rennes)

Info: FB: Ateliers du Vent - Insta: lesateliersduvent - Site: www.lesateliersduvent.org
Code Wifi ADV-PUBLIC: Bienvenue

Durant et après le forum, retrouvez les ressources en ligne sur <u>www.cnlii.org</u> - diffusion des conférences-éclair en décalé (association la Sophiste) - textes des principaux intervenants, bibliographie collective,

Votre structure n'est pas encore repertoriée dans la cartographie en ligne ? Cnlii.org > Cartographie > Signer la charte

@:cnlii@cnlii.org // FB: facebook.com/cnlii
Twitter:twitter.com/CNLi_i// Seenthis:seenthis.net/people/cnlii







19 ET 20 JUIN TOUTE LA JOURNEE : ESPACE SALON IER ETAGE

RECEVANT **DU COMMUN**

9h - accueil-café, émargement. 9h30 - mot de bienvenue et présentation de la règle du jeu Oh > 13h - affichage mural en salle de permanence, rencontres, échanges + 8 conférences-éclair de (re)mise à niveau en multicanal								
Lieux horaires	10h-10h30	10h40-11h10	11h10-11h40	nterences-eclair de (re)mi 11h40-12h10	12h20-12h50			
Espace RdC zone 1	Les chartes d'usage avec Gabriella Riccio et Nicola Capone, membres de l'Asilo, Naples	« Quand les communs transforment le droit » avec Rémy Seillier (CGFT) et Olivier Jaspart (juriste), pour présenter l'initiative « Agir par les communs », portée par Tilios, RFF et le CGFT	ERC* Espace Recevant du Commun + Bruncht Benconties, echange de la présentation des commun des commun chaque lieu sur un mêtre cant de mu; chambre dreir exportent des conféren- ces-échair précéderles- ces-échair précéderl	Les chartes d'usage avec Gabriella Riccio et Nicola Capone, membres de l'Asilo, Naples	« Quand les communs transforment le droit » avec Rémy Seillier (GET) et Olivier Jaspart (juriste), pour présenter l'initiative « Agir par les communs », pontée par Tilios, RFF et le GET			
Espace RdC zone 2	Des lieux aux liens : ce que les Communs font à la propriété avec Lionel Maurel, juriste, et bibliothécaire, anima- teur du blog S.LLex	Quelle co-évaluation pour quelles politi- ques publiques ? avec Jules Desgoutte, (AfAp), et Patricia Coler (Ufisc) (sous réserve)		+ Brunch Rencontres, échanges dans l'ERC: affichage de la présentation des communS portés par chaque lieu sur un mètre	Des lieux aux liens : ce que les Communs font à la propriété avec Lionel Maurel, juriste, et bibliothécaire, anima- teur du blog S.I.Lex	Quelle co-évaluation pour quelles politiques publiques ? avec. Jules Desgoutte, (Afap), et Patricia Coler (Ufisc) (sous réserve)		
Espace Etage zone 4	Les droits culturels avec Anne-Christine Micheu, Ministère de la Culture, chargée de suivi et d'animation pour les Droits Culturels	ESS et Communs : deux approches complémentaires avec Philippe Henry, socioé- conomiste de la culture			Les droits culturels avec Anne Christine Micheu, Ministère de la Culture, chargée de suivi et d'animation pour les Droits Culturels	ESS et Communs : deux approches complémentaires avec Philippe Henry, socioéconomiste de la culture		
Espace Etage zone 5	Évaluation concertée vs descendante avec Luc Carton, philosophe, directeur à l'Inspection générale de la culture en Belgique francophone	Coconstruction d'indicateurs avec 7 LI en Nouvelle Aquitaine et à Plaine Commune avec Cécile Offroy, Opale/ CRDLA Culture		Coconstruction d'indicateurs avec 7 LI en Nouvelle Aquitaine et à Plaine Commune avec Cécile Offroy, Opale/ CRDIA Culture	Évaluation concertée vs descendante avec Luc Carton, philosophe, directeur à l'Inspection générale de la culture en Belgique francophone			
Espace Etage zone 6	L'intermédiation et les communs oppostionnels avec Pascal Nicolas-le Strat, sociologue, Université Paris 8 et 13	Friches et enjeux spaciaux avec Boris Grésillon, géographe, Université Aix-Marseille		L'intermédiation et les communs oppostionnels avec Pascal Nicolas-le Strat, sociologue, Université Paris 8 et 13	Friches et enjeux spaciaux avec Boris Grésillon, géographe, Université Aix- Marseille			

13h > 14h30 - repas à « la cantine des ateliers » (sur réservation)

ERCREDI 19 JUIN · APRES MIDI

14h45 > 18h30 - Ateliers de travail en deux parties [Communs • Co-évaluation • Urbanisme transitoire]

Espaces // horaires	14h45-16h15 (1ère partie)	16h15-17h	17h-18h30 (2ème partie)
Espace RdC / zone 1	Atelier 1 / commun(S)	Déambulactions dans l'ERC*	Atelier 1 / commun(S)
Espace RdC / zone 2	Atelier 2 / co-évaluation	- finir d'afficher son mètre carré/lieu. répondre aux	Atelier 2 / co-évaluation
Espace RdC / zone 3	Atelier 3 / urbanisme transitoire	questions qu'il pose	Atelier 3 / urbanisme transitoire
Espace Etage / zone 4	Atelier 4 / commun(S)	 passer par la chambre d'enregistrement 	Atelier 4 / commun(S)
Espace Etage / zone 5	Atelier 5 / co-évaluation	 échanger, se rencontrer consulter les ressources de la 	Atelier 5 / co-évaluation
Espace Etage / zone 6	Atelier 6 / urbanisme transitoire	table de presse	Atelier 6 / urbanisme transitoire

Commun(s) ATELIER 1 & 4 > Comment nos lieux intermédiaires font-ile commun(S) ?

commun(5) 2

Il riexiste pas de commun en soi, il riexiste
commun(5) 2

Il riexiste pas de commun en soi, il riexiste
qu'un travail da commun, mettant en relation des resources et une communauté
quis doté de réleje pour les priesever et
les développer. Par l'auto-organisation, il
et développer. Par l'auto-organisation, il
et des développer. Par l'auto-organisation, il
et constitution d'un millieu commun, nous
constitutions nois lieux et nos agencements
à tavers nou suspes. Et cet depuis la puissance nomative des usages qu'ils se font les
acteurs d'une travolution d'un positique publique de
à la rienvention d'une politique de
à la rienvention d'une politique de
à la culture Mais pour dei, il leur fair autoconstituent, au plus pels des pratiques d'espunce et des réclis d'expérience.

of Walandiame transitate

Co-évaluation
ATELIR 3 & 5 Comment co-évaluer depuis un territoire au plus
près de nos manières de faire ?
Il faut soint d'une deubalson de politique
publique dissique en maière de politique
rainer de faire. L'enique à besu être dépêté
rainelve frein à idifficulté de définir ce qu'on
evalue, par que jorisme, et ce qu'en attend
rainelve frein à idifficulté de définir ce qu'on
evalue, par que jorisme, et ce qu'en attend
dans ce aventures. De quelles réglem
ende au run territoire l'obs prout fes définir et
disconneur de colox, maison, et nomos, gère, administre) dans le bon sens ?

Urbanisme transitoire
ATELIER 3 & 6 > À qui profite le
temporaire?

Nos lieux sont des pratiques d'espaces en tant
que s'y déploient, par l'occupation (et ses trois
principaux, temps : Amméria (1997).

18h30 - apéro, ouverture de soirée [programmation artistique] // buffet/snack sur place (sur réservation) 20h30 > 23h30 · WONDERBRAZ VS BADGREEN · DJ + VJ



n duo depuis quinze ans, D**J Wonderbraz et VJ Badgreen** (alias Yuna Le Braz et Thierry Salvert) at les d'ancelloors avec des mixes sonores et visuels virevoltants, immersions voyageuses et méti nelle musique. Chinant collectors atemporels et perles vidéo de danseurs du monde, ils télescop et les geners, péliets phi-poé, detcre exortiques ou traditionnelles, dans un melling pot l'aidéoir et les geners, péliets phi-poé, detcre exortiques ou traditionnelles, dans un melling pot l'aidéoir

Circulation sur les 2 iours de Forum

 Repérez les codes couleurs de chacune des zones dédiées à l'accueil des conférences-éclair, des ateliers (mercredit) et des micro-plénières (jeudi).
 evant du commun (ERC) est situé à l'étage (entre les zones 5 et 6). La plénière du jeudi se fera au rez-de-chaux rdc zone 1 rdc zone 2 rdc zone 3 étage zone 4 étage zone 5 étage zone 6

Extrait de la Loi nº 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (dite Loi LCAP).

Article 3

L'Etat, à travers ses services centraux et déconcentrés, les collectivités territoriales et leurs groupements ainsi que leurs établissements publics définissent et mettent en œuvre, dans le respect des droits culturels énoncés par la convention de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005, une politique de service public construite en concertation avec les acteurs de la création artistique. La politique en faveur de la création artistique poursuit les objectifs suivants:

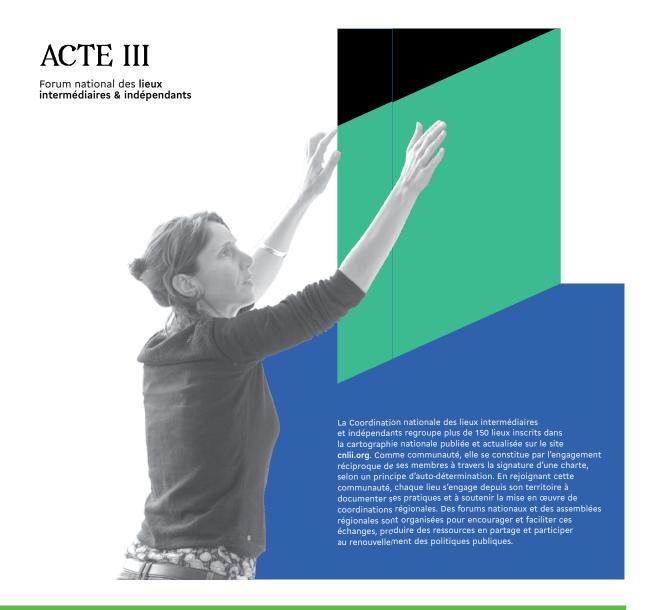
14° Contribuer au développement et au soutien des initiatives portées par le secteur associatif, les lieux intermédiaires et indépendants, les acteurs de la diversité culturelle et de l'égalité des territoires.

FORUM NATIONAL CNLII ÉDITORIALISATION

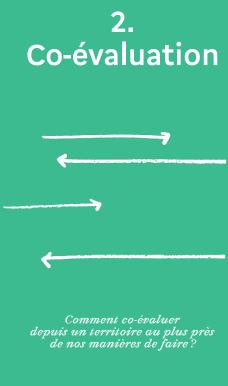
Faire trace de ce 3è Forum National était dès le départ un de ses objectifs affirmés. Le travail de rédaction a été confié à Sébastien Gazeau, rédacteur professionnel. Un groupe de travail s'est constitué autour de lui, comprenant l'équipe de coordination d'Afap et des acteurs du collectif Hybrides. Ce groupe de travail a également assuré le suivi de la commande graphique confiée à l'atelier rennais Faure-Lepuissant.

Pour assurer le financement de ces actes, une souscription en ligne a été lancée, qui a permis de récolter à ce jour un peu plus de 1100 euros.

La publication compte 32 pages et a été imprimée à Rennes à 1000 exemplaires. Une dizaine d'acteurs de la Cnlii se sont portées volontaires pour aider à la diffusion de ces actes sur chacun de leur territoire.









1 avant-propos / 3 chapitres / 1 couverture recto-verso / exemple de mise en page :

12

D'abord centraux dans les discussions, les lieux devenaient en quelque sorte secondaires au regard des enjeux soulevés en matière d'organisation et de gouvernance. Il était évident que la seule mise en présence de personnes au sein d'un bâtiment ne suffisait pas à en faire un commun, ou, plus modestement, à faire projet commun. L'indétermination prônée par certains au nom de l'ouverture maximale paraissait illusoire à d'autres participants qui rappelaient la nécessité absolue de penser collectivement ce qui pouvait faire commun. Pour ces derniers, l'enjeu fondamental était de prendre acte de la diversité des personnes en présence, de faire avec elles, en conscience, en sorte de pouvoir effectivement les faire s'accorder autour d'un commun qui les excède. Dans cette perspective, le commun apparaissait comme autre chose qu'une addition de singularités, quoique fondé sur cet ensemble en tant que tel.

[Analysant les implications de la législation votée par le parlement néo-zélandais à propos du fleuve Whanganaui], un jeune chercheur, Ferhat Taylan, dit que ce qui est institué ce n'est pas un bien, ni non plus un lieu au sens classique, mais un milieu. C'est un « milieu commun » où le commun n'est plus une chose séparée des humains, un bien qui pourrait être saisi uniquement par l'économie, mais un milieu commun qui institue ce qu'il appelle une « entité relationnelle ». [...] Par ailleurs, la juriste Sarah Vanuxem montre qu'on pourrait réinterpréter le droit de propriété, y compris dans notre code civil, non pas comme un pouvoir de domination sur les choses qui nous entourent, mais comme le droit d'habiter un milieu.

Le rigoureux travail de prise en considération de la multitude permet-il d'éviter les divergences et la mise en danger d'un commun, qu'il s'incarne en un projet ou en un lieu? Tout au long des discussions, il a été question des écueils qui le guettent et de ses fragilités habituelles: le manque de réflexivité collective, les comportements individualistes, les phénomènes de privatisation, les impasses de l'utopie, les sirènes de l'idéologie ultralibérale, l'épuisement et la précarité des acteurs, le temps qui passe. Car les communs se préoccupent de durer. C'est même parce qu'ils y arrivent parfois qu'ils se confrontent à ces obstacles. Et c'est parce que ce sont des « organismes vivants » qu'il est si difficile de les appréhender complètement, encore plus de les modéliser. Les récits et témoignages partagés durant ces ateliers ont toutefois permis d'expliciter quelques-uns de ces écueils.

Prendre part à un commun implique de clarifier les raisons de son engagement. Qu'est-ce qu'on y investit, autrement dit qu'est-ce qu'on donne et qu'est-ce qu'on attend? Si elles concernent tout individu, ces questions le placent dans une relation au commun et à la communauté dont il n'est qu'un élément. L'oublier conduit souvent

13

FAIRE COMMUN(S), COMMENT FAIRE?

e Henry, socio-économiste de la culture. de «ESS et communs: deux approches en ce-éclair du 19 juin 2019. à des phénomènes d'appropriation voire de captation (d'espace, de matériel, de responsabilité, de visibilité, de financement, etc.), ce que le concept de commun cherche précisément à éviter. Cette tendance vient par ailleurs fixer le mouvement ou appauvrir le champ des possibles ouvert par la mise en œuvre d'un commun. Rien de plus contradictoire que de voir les rôles, les places ou le fonctionnement général se figer, gênant ainsi les dynamiques internes et leur renouvellement. Les défections et les arrivées successives de nouvelles personnes, tout comme la variation des degrés d'implication des acteurs au fil du temps, obligent à penser aux raisons qui éloignent les uns et motivent les autres. Autant que reconnaître la diversité des personnes investies au nom d'un commun, préserver cette diversité dans la durée est un enjeu fondamental.

Entre l'exigence de reconnaissance des individus et leur effacement relatif pour le bien commun, les tensions sont nombreuses et difficiles à surmonter. Quel sens un commun donne-t-il à la vie des personnes? Sous l'égide de quelles valeurs s'investissent-elles? Qu'est-ce qui se cache derrière le mot constamment employé de valeur? Les valeurs que l'on croit partager sont-elles, au fond, identiques? Une grande partie des échanges a tenté d'éclairer cette notion, essentiellement sous l'angle de la rémunération. Ce que l'on reçoit en échange de son investissement dans un (projet) commun peut-être monétaire ou non-monétaire. De nombreux participants ont insisté sur l'importance de cette distinction et tout particulièrement sur son acception non-monétaire. On ne retire pas que de l'argent en s'engageant dans un commun. On en tire de la reconnaissance sociale, du plaisir et du sens, la possibilité de pratiquer son art à l'écart des logiques de l'offre et de la demande, autant de valeurs supérieures, semble-t-il, pour les personnes qui ont pu s'exprimer à ce sujet. A contrario, la rémunération monétaire apparaissait tout aussi importante, voire déterminante pour pouvoir bénéficier des valeurs «morales » évoquées ci-dessus. Sans chercher à les opposer, les discussions ont plutôt porté sur la délicate articulation du monnayable et du non-monnayable.

Il me semble aussi important de prendre en compte autant la dimension idéelle voire idéaliste, en tout cas politique, de ces aventures, que la dimension pragmatique de leur agencement et de leur fonctionnement concret. À ce sujet, je pense que l'observation de l'architecture des dispositifs de mutualisation et de coopération réellement mis en œuvre, que ce soit en interne ou avec les partenaires et les utilisateurs externes, pourrait sans doute apporter des éléments de réflexion et de problématisation que les seuls discours convenus sur les bienfaits supposés de l'ESS ou des communs ne peuvent pas appréhender suffisamment finement.

Là encore, on achoppait sur la question de la multitude des situations personnelles réunies autour d'un commun. Entre artistes plasticiens

onel Maurel, juriste et bibliothécaire. ctrait de « Des lieux aux liens: ce que les Communs nt à la propriété», conférence-éclair du 19 juin 2019

FORUM NATIONAL CNLII DIFFUSION

Les versions numériques des actes ont été publiées fin janvier 2020 sur le site **cnlii**. org. Les formats papiers ont été adressés dès la mi-janvier 2020.

Outre les 10 vidéos des conférences-éclair mises en ligne dans le temps même du forum, le site a permis de retrouver un ensemble de documents rédigés pour et en amont du forum (publication en amont et en aval du Forum):

- CONTRIBUTIONS au 3è FORUM des LIEUX INTERMEDIAIRES & INDEPENDANTS
 - 1 Préambule, Jules Desgoutte
 - 2 Note sur le / les commun(s), Pascal Nicolas le Strat
 - 3 ESS & Communs: deux approches complémentaires, Philippe Henry
 - 4 Le TACHELES, histoire d'un « squart » berlinois, Boris Grésillon
 - 5 Evaluation concertée vs évaluation descendante, Luc Carton
- Les communs en friches, Métropolitiques, 17 juin 2019, par Jules Desgoutte.
- L'ENVERS DES FRICHES CULTURELLES Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification, Mickaël Correia, Revue du Crieur, 2018/3 N° 11 | pages 52 à 67
- Charte d'usage civique de l'Asilo, Naples. Traduction de l'italien par Maud Le Chevallier / Relectures de Massimiliano Maccarinelli et Jules Desgoutte
- Proposition de méthode d'évaluation des Lieux intermédiaires 14/12/2018 (document issu du groupe de travail sur les Lieux Intermédiaires, Ministère de la Culture avec notamment Artfactories/autresparts et l'Ufisc)
- Règlement d'une administration mise en commun, Une adaptation du règlement d'administration partagée du cabinet Labsus en droit français par Olivier JASPART

Le site totalise plus de 70 000 visiteurs entre le 1er mai 2019 et le 31 janvier 2020 (9 mois).

Les vidéos des conférences-éclair totalisent 1500 vues (au 29/02/2020)

Site web CNLII.ORG



Cnlii » Forum 2019 » Conférences-éclair (les vidéos)

Conférences-éclair (les vidéos)

de artfactories | 19 juin 2019 | Forum 2019

Les membres de l'association La Sophiste ont mis les bouchées doubles pour capter sons et images, réaliser un montage-express et diffuser l'ensemble des interventions de cette première matinée de forum en ligne.

• Les chartes d'usage, avec Gabriella Riccio et Nicola Capone, membres de l'Asilo, Naples



Twitter @CNL_i_i



Page facebook > facebook.com/cnlii



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA CNLII

Le 3è Forum National, comme on pouvait s'y attendre, a permis de faire connaître à de nouveaux acteurs le travail entrepris depuis 2014 par la Cnlii. Plusieurs d'entre eux se sont autodéterminés et référencés dans la cartographie en ligne.

Ce référencement nécessite un travail de secrétariat pour adapter les données en mode tableur dans la cartographie en ligne.

L'équipe de coordination d'Afap a assuré ce suivi tout au long de l'année 2019.

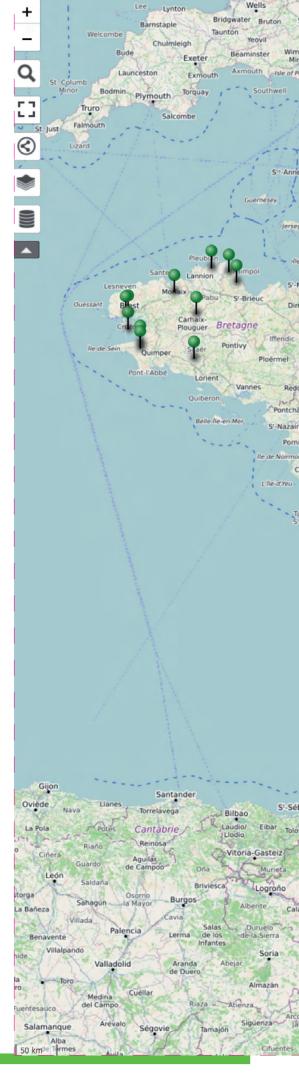
La cartographie, au 31 janvier 2020, compte:

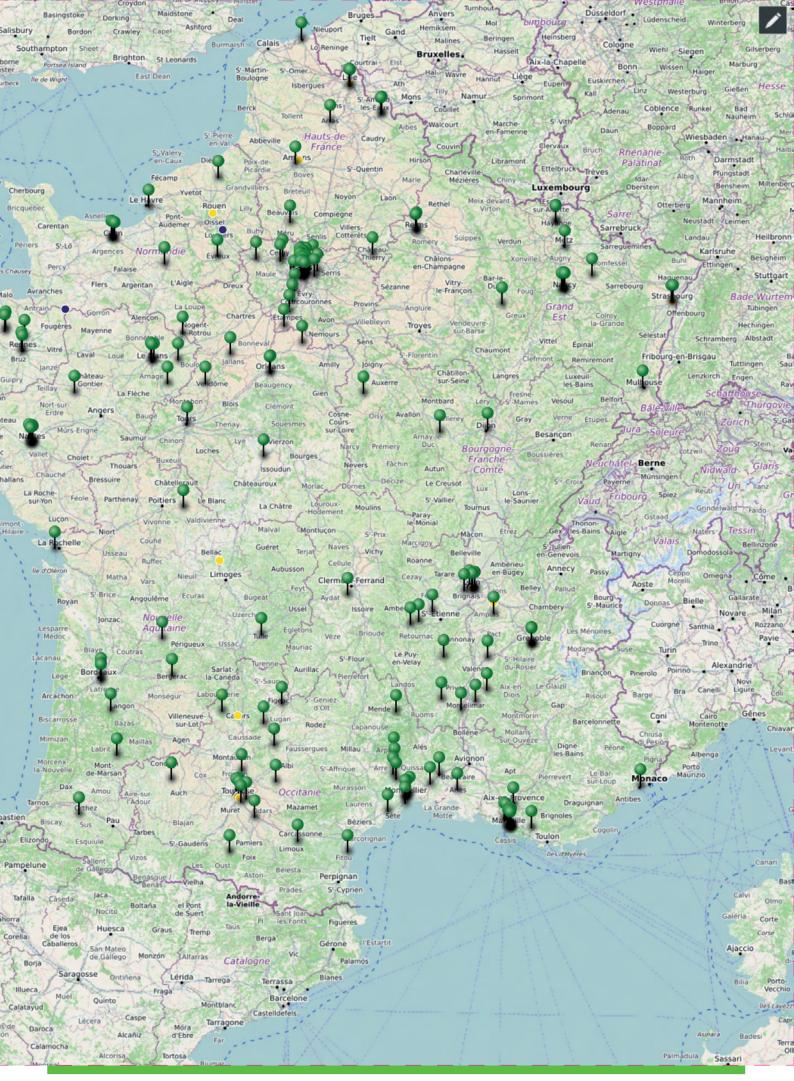
- 184 lieux référencés.
- 23 structures soutenant la démarche sans pour autant signer la charte et s'inscrire comme lieu
- 11 réseaux régionaux ou nationaux soutenant la démarche

Le travail de secrétarait comprend également :

- l'actualisation du site internet cnlii.org
- la publication de lettres d'information
- l'annonce de rencontres à venir (construction d'un agenda partagé)
- la rédaction de comptes-rendus, points réguliers sur les chantiers en cours
- la mise à jour des fichiers de contacts (listes de discussion notamment de l'ensemble des inscrits et participant.e.s aux forums) > 373 adresses

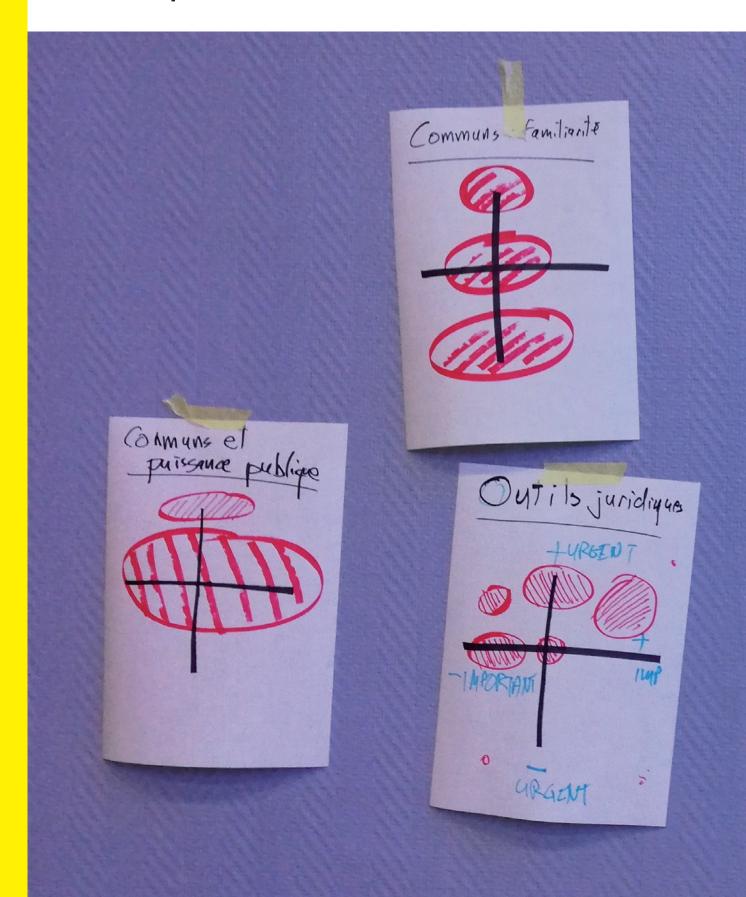
> action pluriannuelle > > 2019 > 2020 > 2021





«COMMUNS ÇA VA, commons camp et assemblée

COMMONS CAMP ET ASSEMBLEE 17, 18 ET 19 JANVIER 2020 - -



MARSEILLE ?»

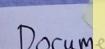
DES LIEUX INTERMÉDIAIRES

MARSEILLE

L'énergie, la santé, les transports, les places publiques, la culture, l'éducation...autant d'éléments socles, et bien plus encore, qui structurent nos vies et qui, pourtant, sont de plus en plus soumis aux règles du marché. Comment les citoyens peuvent-ils préserver leurs usages sur les ressources qu'ils jugent fondamentales? Comment identifier ces ressources? Comment favoriser un accès le plus large possible à ces ressources? Comment asseoir un droit de contrôle citoyen sur leur fonctionnement, leur gestion et leur préservation? En somme comment favoriser l'en-commun?

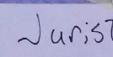
A Marseille, si ces questions existent « de longue », elles gagnent en intensité ces derniers temps : droit au logement, accès à l'éducation, accès à la culture, droit à la Docume ville, droit de regard des habitants sur l'aménagement urbain...Quelles sont les pistes ouvertes par les pratiques en commun... en France? En Italie? En Espagne? En Irlande? Comment les décliner? Qu'est-ce qui est « reproductible », quelles sont les spécificités, les freins, les leviers?

> 3 jours pour en débattre avec des regards croisés (Marseille, Naples, Dublin, Barcelone, Grenoble, Lyon...) et en ressortir, nous l'espérons, avec des pistes concrètes.











«COMMUNS ÇA VA, MARSEILLE?» COMMONS CAMP

Plus de deux cent participants ont répondu à l'appel du Commons Camp de Marseille, les 17, 18 et 19 janvier 2020. Initialement prévu courant novembre 2019, cet événement avait du être reporté pour des raisons d'agenda. Tant des marseillais que des napolitains, des acteurs de Barcelone, de Montréeal, d'Irlande, des grenoblois, des toulousains, des parisiens, des arlésiens... Ce fut une belle occasion de rassembler les acteurs des communs, au-delà du secteur culturel, et de ressaisir les enjeux qui sont les nôtres, en tant que lieux intermédiaires, dans un contexte et depuis une capacité de réfléchir et d'agir plus large.

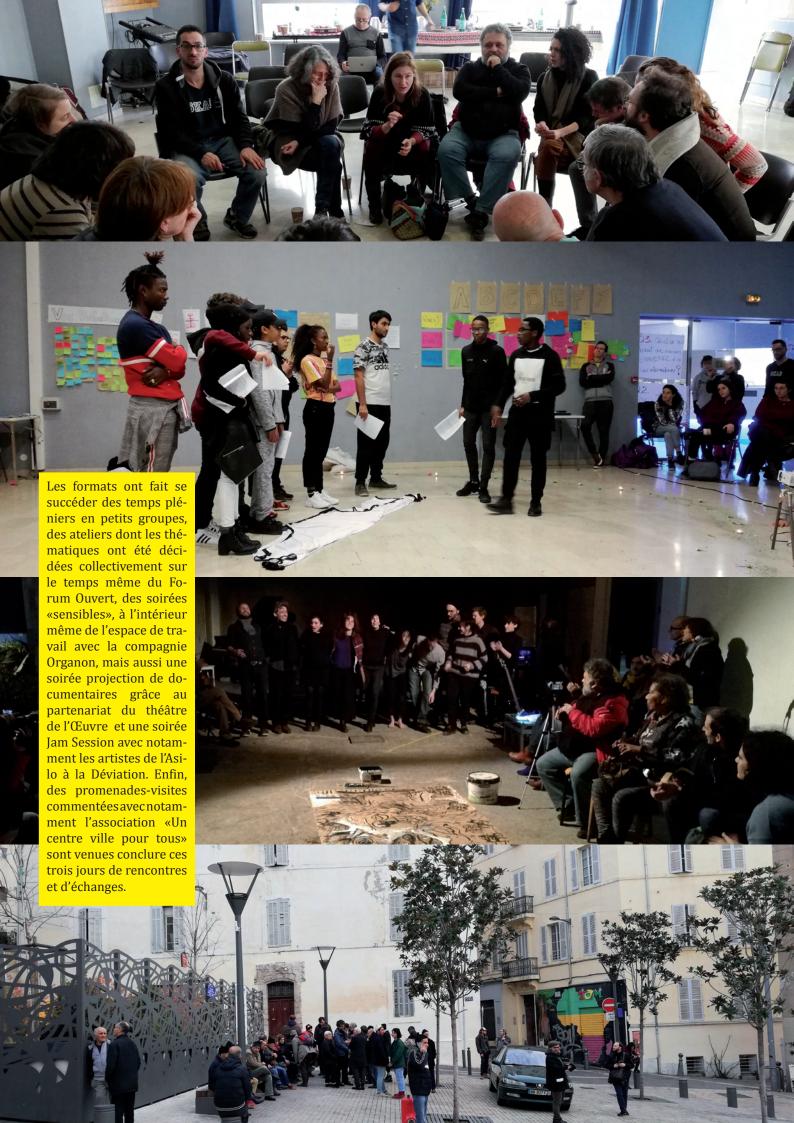
Bien des sujets ont été abordés : les enjeux juridiques, les enjeux de documentation de nos pratiques, les enjeux d'articulation entre puissance publique et mouvement des communs, le rapport entre communs et pratiques spatiales, pratiques d'occupation... Il a été frappant de voir comme ces enjeux étaient convergents, malgré la diversité des pratiques et des origines géographiques rassemblées (des communs numériques barcelonais au hip-hop grenoblois, en passant par le mouvement des délogés de Marseille).

Un chantier a été ouvert, dont le prochain moment se tiendra à Marseille sans doute au printemps 2020, dans les prochains mois, autour de la construction d'outils et de stratégies juridiques, depuis des enjeux d'ouvrir le droit administratif aux communs, de travailler le droit d'usage, d'appropriation des droits culturels, de propriété d'usage, de resignification de la catégorie juridique de biens communs...

> action pluriannuelle > 2019 > 2020 > 2021

Les prochains commons camp se tiendront à Naples, à l'Asilo, un lieu culturel constitué en commun depuis sa charte d'usage civique (cf cnlii.org dans les ressources du 3è forum, la traduction de cette charte réalisé par Maud Lechevallier, de la friche Lamartine), et qui était présent à Marseille, puis à Barcelone, où les communs sont invités à contribuer au forum social des énergies transformatrices (cf https://transformadora.org/fr/2020).





«COMMUNS ÇA VA, MARSEILLE?» ASSEMBLÉE DES LIEUX INTERMÉDIAIRES ET INDÉPENDANTS DE MARSEILLE

Lors du 3ème forum national des lieux intermédiaires et indépendants (cf. cnlii.org), les 19 et 20 juin aux Ateliers du Vent à Rennes, la Cnlii a invité les lieux intermédiaires et indépendants à se rassembler, à s'organiser, aux échelles territoriales pertinentes pour pouvoir peser dans la construction des politiques publiques. L'enjeu est bien de se doter d'une parole et d'une capacité d'action en phase avec les situations, les territorialités et les manières d'agir propres à chacun des territoires.

De telles coordinations régionales existent déjà, comme Actes if (Ile de France), la CRLII-Occitanie, le DOG (grand ouest), Hybrides (Bretagne), le LIEN (Normandie). D'autres sont en cours de structuration (dans la Loire, en Bourgogne...). D'autre part, la Ville de Marseille a engagé un travail d'identification des lieux intermédiaires et de leurs pratiques, qui, bien qu'ayant sa propre logique, recoupe une bonne part de ce que la Cnlii entend par lieux intermédiaires.

En mai dernier ont eu lieu deux rencontres qui ont fait état tant du nombre et de la richesse des lieux intermédiaires sur Marseille que de leurs difficultés.

La première s'est tenue à la Déviation, à l'initiative d'Artfactories/autresparts. Il y fut question d'urbanisme transitoire. La deuxième, à l'initiative de la Ville de Marseille, s'est tenue au Théâtre de l'Œuvre. Son enjeu était de faire le point tant sur la situation de ces lieux à Marseille que sur les enjeux de politiques publiques qu'ils portent et les perspectives de co-construction entre ces lieux et la Ville.

Lors de ces deux réunions, il nous a semblé que Marseille était à la fois un terreau fertile pour ces pratiques, et un lieu où toutes leurs contradictions se jouaient en pleine lumière. Une première contradiction, celle de leur isolement, malgré leur nombre. Une deuxième, celle du différentiel entre les enjeux de démocratie culturelle et la

violence des rapports économiques qui les traversent. Une troisième, les communs qu'ils tentent de défendre depuis leur pratiques d'espace et le rôle d'alibi que la puissance publique leur demande de jouer dans le transfert de l'intérêt général vers le privé en matière d'aménagement urbain et de politiques culturelles.

Dénouer ces contradictions, clarifier la situation, faire entendre la voix et le récit commun que portent ces lieux dans leur rapport à la ville et à la culture, établir leur propre agenda : voilà les enjeux du travail auquel Artfactories/autresparts propose aux équipes de ces lieux de prendre part, dans la perspective de sortir ces lieux de leur isolement et de permettre l'entretien de l'écosystème qu'ils constituent.

Le programme de travail de cette assemblée, comme sa forme même, est à inventer ensemble. Dans les premières discussions que nous avons eu avec les acteurs marseillais, deux axes sont apparus : celui des stratégies normatives et celui de la mise en récit des expériences. Comment nos expériences peuvent-elle se transmettre, s'inscrire dans les usages ? Comment faire histoire de nos lieux ?

Du côté des stratégies juridiques ou normatives, se posent la question des droits culturels, mais aussi celle du droit à la ville, ou encore du droit à la maîtrise d'usage. Comment habiter la ville?

C'est parce que cet enjeu excède celui du secteur culturel, et implique de penser toutes les diagonales qui rattachent nos pratiques artistiques aux enjeux urbains, sociaux, environnementaux qui les traversent, que nous avons souhaité inscrire cette première assemblée des lieux intermédiaires dans le cadre du *Commons camp*

porté par *Remix the commons*. Le *Commons camp* est une université foraine et translocale des communs. Plusieurs commons camp se tiendront cette année, dont un à Naples et un autre à Barcelone, où les acteurs des communs sont conviés à contribuer au forum social mondial des énergies transformatrices.



A l'occasion de ce Commons Camp, les lieux intermédiaires marseillais se sont constitués, à travers une déclaration à la fois généreuse, ouverte, et en même temps claire et déterminée sur les enjeux qui concernent leurs lieux : ce qui fait leurs pratiques, ce qui leur donne du sens, ce à quoi elles tiennent.

Il semble que ce geste constitue déjà en lui-même une forme non seulement de revendication mais aussi d'institution d'un droit, dans son caractère à la fois spontané et performatif: assemblons-nous et prenons la parole sur les sujets qui nous concernent; déclarons-nous, depuis notre propre élan, et sans le laisser s'éteindre sous un coup de tampon en préfecture!

Ce que l'exemple italien des *beni comuni* illustre, c'est que le droit s'invente, qu'il y a un enjeu à retrouver un rapport imaginatif au droit, et qu'il nous appartient de s'autoriser ce rapport, aussi ignorants soyonsnous en la matière, parce que depuis cette ignorance-même, nous disposons d'une liberté d'imagination qui manque cruellement aux spécialistes de la question aujourd'hui.

Déclarons qui nous sommes, ce que nous valons et ce à quoi nous tenons. C'est ainsi que nous pouvons espérer défendre nos lieux intermédiaires : en n'attendant de personne d'autre que de nous-même la constitution de la valeur de nos propres expériences, depuis la puissance qu'elles ont de nous affecter et le désir commun que nous en avons par retour.

L'assemblée des lieux intermédiaires de Marseille, constituée en ce jour du 17 janvier 2020, déclare :

- Sa solidarité à Mains d'Oeuvres, pionnier des lieux intermédiaires, dans son combat juridique pour retrouver l'usage de son lieu comme aux habitants de Saint Ouen, qui, à travers leur engagement auprès de Mains d'Oeuvres, luttent pour la reconnaissance de leurs droits culturels;
- Partager et défendre les initiatives qui mettent en œuvre des alternatives solidaires, écologiques, démocratiques, féministes, anti-racistes et décoloniales, à travers leur organisation en commun(s);
- Se donner comme objet de développer la maîtrise d'usage des citoyens contre les prédations du droit de propriété.
 Elle visera notamment à mettre en œuvre les droits culturels des marseillais à travers la pratique des lieux intermédiaires, au service de l'intérêt général;
- Enfin, l'assemblée dénonce à ce titre les politiques publiques organisant le transfert de l'intérêt général vers des modes de gestion centrés sur les intérêts privés, dans tous les domaines de la vie publique (réforme de retraites, privatisation des hôpitaux de Paris, réforme de l'enseignement supérieur, vente des barrages hydroélectriques...) et notamment dans le cas de l'aménagement du territoire et des pratiques d'occupation d'espace et d'urbanisme transitoire;
- De la même manière, l'assemblée rappellera en chaque occasion à ses devoirs la puissance publique en matière de droits culturels, au nom de l'intérêt général.

PROJET MÉMENTO MÉMOIRES DU XX^E ET XXI^E SIÈCLES EN RÉGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Artfactories/autresparts a engagé en 2019 un travail de recherche-action sur trois ans, sur le terrain de la métropole lyonnaise, autour des enjeux de mémoire que mettent en évidence les pratiques d'occupation temporaire d'espace, dans le cadre de l'urbanisme transitoire.

La deuxième année du travail (2020) prolongera l'étude de cas des deux occupations temporaires d'espaces que constitue le relogement de l'assocation Lamartine et l'occupation temporaire du CCO-La Rayonne, en ouvrant la perspective à l'échelle métropolitaine lyonnaise, à travers l'élargissement progressif des objets de travail et du groupe de recherche-action à d'autres situations métropolitaines : le tiers-lieu la Myne, à Villeurbanne ; l'espace ressource Bricologis, lieu d'autoconstruction porté à Vaulx en Velin par le collectif d'architectes Pourquoi Pas...

Dans un troisième temps (2021-2022), le terrain de recherche sera élargi, d'abord aux autres lieux concernés par de telles problé-

matiques de relogement, sur le territoire métropolitain, comme le Ground Zero et Komplex Kapharnaum, tous deux relogés depuis peu sur le site Bohlen, à Vaulx en Velin ; puis les résultats de ces travaux viendront abonder le proiet de centre ressources européen que porte Artfactories/autresparts échelles aux nationales européennes. partenariat avec « L'ecole libérée des communs » portée par la SCIC La Main 9-3.0, le réseau européen Trans Europ Halles (TEH), Agir Par les

> Communs (APLC) et la plateforme Remix the commons (cf calendrier global en dernière page), de manière à pouvoir contribuer au débat européen sur les enjeux contemporains d'aménagement du territoire qui concernent ces pratiques et posent la question des communs urbains comme celle du droit à la ville.

Les lieux dont s'occupent Artfactories/ autresparts, dits « lieux intermédiaires », ont une espérance de vie limitée. Pas toujours condam-



nés au temporaire pour autant, comme l'exemple récent de Mains d'Oeuvres à Saint Ouen le montre, ils demeurent fragiles. Plus encore l'est leur histoire, tant comme histoire de l'art et de la culture, en tant qu'ils contribuent à la vie culturelle des territoires, que comme histoire sociale et urbaine. On a souvent dit que l'histoire appartient aux vainqueurs. S'agissant de ces lieux et des pratiques culturelles, sociales et politiques qu'ils abritent, c'est l'absence d'histoire qui les menace très directement, faute de traces matérielles.

L'enjeu de notre enquête est de répondre à la question de savoir de quelle nature serait l'archive qui permettrait de penser une historiographie de ces pratiques spatiales, permettant ainsi qu'on en fasse l'histoire. L'aboutissement d'une telle recherche consistera à élaborer des ressources documentaires pour accompagner les acteurs de ces pratiques sur le terrain et faciliter les échanges et les circulations entre les expériences. Et c'est l'échelle européenne qui nous paraît être l'échelle pertinente pour saisir les enjeux qui les traversent (communs urbains, pratiques d'occupation, ville créative, marketing territoriale et gentrification, droit à la ville...) parce qu'elle est l'échelle à laquelle saisir ce qui fait le phénomène métropolitain dans toute sa complexité, et peut-être celle qui peut permettre de contribuer à l'élaboration des politiques publiques qui le concerne.

24.10 ARCHIVES & CONNUNES POUR LIEUX HORS DU CONNUN 03.11 au 59 Rivoli

Exposition—Installation—Tables rondes—Projections—Concerts

Ce projet entend être une forme recherche-création à la croisée des questions liées à l'espace public, au processus de relogement de ces «espaces intermédiaires» ainsi qu'au processus de transmission de ces expériences,, aux pratiques artistiques en friche et à la mise en oeuvre d'un «faire université hors les murs», avec les acteurs en présence. La nature participative de ce projet de recherche, qui veut se mener en collaboration étroite avec les acteurs du terrain, en accord avec tant les manières de faire de ces lieux (qui élaborent notamment des démarches de création partagée sur le territoire) et la manière de faire du laboratoire Expérice (qui travaille à l'examen des rapports entre le travail, la formation - professionnelle ou non -, l'expérience et la production de savoir) implique des formes de restitution et de diffusion de la recherche qui l'accompagnent tout au long de son processus même. Une documentation de ces expériences d'occupation, des processus qui leurs sont propre sera proposée sous la forme de récits de soi et de récits de lieux, et restituée de manière sensible, par les acteurs eux-même, à travers des temps qui seront autant des temps de monstration ouvert au public que des temps de réflexion partagée.

> action pluriannuelle > > 2019 > 2020 > 2021

Le 26 octobre, Thomas Arnera participait à la table-ronde «Quelles archives possibles pour les lieux alternatifs ?» au 59 Rivoli dans le cadre des 20 ans du lieu.



COMMUNS ET DROITS CULTURELS

CONSTRUCTION D'UN PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL EN 2020 À TOULOUSE

Cette exploration des communs de nos pratiques d'occupations d'espace à laquelle s'adonne depuis maintenant 3 ans Artfactories/autresparts a très vite et largement fait écho à la question des droits culturels, à laquelle Afap et ses membres portent une attention renouvelée notamment depuis son inscription dans la Loi NOTRe et la loi LCAP.

Parce qu'ils mobilisent les dimensions collective et individuelle, parce qu'ils développent de nouveaux usages pouvant produire de nouvelles normes, parce qu'ils s'appuient sur une pratique du droit civique d'usage plébiscitant un pouvoir d'agir et de transformation des territoires et du cadre de vi(ll)e, parce qu'ils connectent des secteurs souvent séparés, ces lieux dits intermédiaires ou « tiers », interrogent et tentent de reconfigurer la distribution des rôles et des places, des statuts et des tâches et plus généralement les relations de domination et d'exclusion qui s'y jouent. Cette capacité d'auto-organisation des groupes humains (dont on voit à travers la séquence ouverte il y a bientôt un an qu'elle peut aussi se déployer depuis des occupations d'espaces en tous genres : maisons, places, ronds-points...) reste étroitement liée à la reconnaissance et à la valorisation de leurs imaginaires. En ce sens, les droits culturels, ouvrant la possibilité d'une dignité réestimée, ne peuvent manquer d'être convoqués.

Ces préoccupations croisent celles d'un projet de recherche comparative lancé entre les

villes de Salvador de Bahia (Brésil), Le Cap (Afrique du Sud) et Toulouse (cf note jointe) à laquelle participe Lionel Arnaud et le Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP/Sciences Po' ToulouseUT3). Nous saisissons cette opportunité pour porter l'organisation d'une rencontre internationale à Toulouse impliquant des chercheurs et acteurs d'Afrique du Sud et du Brésil, avec des chercheurs.acteurs des lieux intermédiaires en France, en résonance avec des réflexions menées par d'autres au niveau national (Paideia-Réseau culture 21, Tour de France des communs-Artishoc) ou ailleurs (Culture & Démocratie-Bruxelles, Réseau Transiberica-Espagne et Eurorégion-Pyrénées-Méditerrannée). L'objectif sera double : avec les acteurs.chercheurs impliqués, faire un point sur leurs recherches, mais également élargir/nourrir cette recherche en ouvrant au-delà du monde scientifique un temps de rencontres et d'échanges avec l'ensemble des acteurs qui s'interrogent sur la manière dont les communs peuvent constituer un cadre propice à la réalisation des droits culturels.

Pubics visés: L'objet de la recherche qui sera mise en partage lors de cette rencontre est ancré sur l'effectivité des droits culturels prioritairement vis-à-vis des personnes et des groupes discriminés, notamment les artistes et habitant des quartiers politique de la ville. La rencontre sera ouerte à toutes et tous, chercheurs, étudiants, techniciens et élus des collectivités, curieux...

La construction de cette rencontre s'attachera à fédérer à la fois les chercheurs impliqués mais aussi les acteurs déjà identifiés au-delà d seul rôle de témoin dans une dynamique réflexive de partage qui s'apparente à de l'éducation populaire.

L'attention sera particulièrement exercée sur la présence active d'une large diversité d'acteurs : femmes/hommes, âge, populations racisées, origines géographiques...

La ville de Toulouse sera le lieu de rendez-vous mais cette rencontre aura bien une résonance nationale par l'invitation des réseaux d'acteurs/ chercheurs ipmpliqués sur la question et une dimension internationale de par l'implication des chercheurs des autres territoires comparés (Salvador de Bahia, Le Cap).

Le lieu d'accueil de la rencontre, Mix'Art Myrys, espace-projet membre d'Artfactories/autresparts, particulièrement impliqué au sein du réseau, notamment de par son historicité dans la relation communs/droits culturels.

> action pluriannuelle > > 2019 > 2020 > 2021

Mix'Art Myrys en mode «colloque» (Rencontres de la Fraap) Mai 2006





IN COMMONS LA DIMENSION EUROPÉENNE



Avec des acteurs impliqués au sein de Trans Europe Halles, l'idée s'impose progressivement de constituer un Hub de ressources juridiques, techniques et financières pour nos lieux à l'échelle européenne (Cultural centres in commons) pour interconnecter et mieux partager nos ressources entre réseaux potentiellement connectables via un espace plateau où pourraient converger des productions, des outils juridiques, des personnes : Afap, TEH, Remix the commons, Assemblée des communs italiens, Culture & Démocratie – Belgique, Transiberica-Espagne]... La participation au meeting #88 de Trans Europe Halles en a finalement validé le principe au sein du réseau européen.

Piața Libertății din Timișoara, photo Fred Ortuño

La session lancée dans le cadre du Meeting #88 de Trans Europe Halles à Timisoara (Rouamnie), a permis de lancer un groupe de travail au sein de TEH dont l'objectif spécifique sera la question des biens communs. Ce groupe s'est proposé de travailler à la configuration d'un pôle dédié à la production de ressources pour les espaces culturels indépendants intéressés ou impliqués dans la construction de communs : le bureau des centres culturels en communs (CCC'office).

Ce hub permettra la transmission de connaissances et l'expérience entre les acteurs intéressés par l'hypothèse du commun ; il visera à constituer des ressources techniques, juridiques et financières pour les lieux. Il s'efforcera de construire une mémoire des expériences, des lieux et les communautés qui les soutiennent, afin d'assurer la transmission à long terme des connaissances et des prati-

> action pluriannuelle > > 2019 > 2020 > 2021

ques qui y sont créées. Ce centre opérationnel devrait se faire sur un modèle de pair à pair pour permettre l'agrégation des ressources des réseaux et des différentes communautés d'acteurs impliqués par les communs dans le domaine culturel. Enfin, il permettra de relier ces acteurs avec d'autres types d'acteurs qui, dans le domaine de l'environnement, de l'urbanisme ou la recherche, dans le secteur privé, dans le secteur public, soulèvent la question de la transition écologique et sociale et voir dans le commun une modalité déjà à travailler pour cette transition.

Liste des premiers participants au groupe de travail :

culturels en Communs. Cette plaque tournante permettra la transmission de la connaissance et l'expérience e acteurs intéressés par la mise en commun des connaissances et de l'expérience; elle visera à constit ressources techniques, juridiques et financières pour les activités des lieux. Elle s'efforcera de constru mémoire des expériences, des lieux et des communautés qui les soutiennent, afin d'assurer la transmission terme des connaissances et des pratiques qui y sont créées. Ce centre opérationnel devrait s'inspirer d'un peer-to-peer pour permettre l'agrégation des données des ressources des réseaux et des différentes commi d'acteurs impliqués dans le domaine culturel. Enfin, il permettra de mettre en relation ces acteurs avec contre d'acteurs qui, dans le domaine de l'environnement, l'urbanisme ou la recherche, dans le secteur privé, secteur public, soulèvent la question de la transition écologique et sociale et de voir dans le commun une me d'ores et déjà mise en oeuvre pour cette transition. I am interested to participate. I leave my contact informations.	uer des fre une · à long modèle unautés l'autres dans le
2	
Name Organisation / City / Country E-m	ail (a)
ILKINHuscynov Salaam Cincma/Baky, tzezbarjan	xinemail (a)
I LUCK AUSTRIA andreas frage	re plane COM
ANDI FRAENZL LAMES AUSTRIA Sague Kyiv Carbon Corbon Desidence guilles Media att.	mes. at at
Sagha Kyi Carbor corbon, Desidence grailecs Khalepa ukaine mediaati community	
	· O · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Andriha Enhan 150 leuker Brasilla Sweden esslusan andriha	logues, an
PAHELA TOSPANO ZO, CATANIA, MALY Organizzazione	
Aubery LECOR FORT!, Le Havre, France AUBERY OFORT DETOURNA	EVILLE. COM
SHALIN ANTONIURIGHT Die Backerei Instruck fan aheady howe i	4
LEANDRO SCARANO ASS. OLTRE. BOLGENA (ITALIA) LEANDR	COR
FLARIAN COPE DIE BIOLOGIEI SQUE AS SHAN	
TEH AMBAS. 42+t-13m@gma	
WINA MIKUSKOVA BJOKN BRATISCAVAT MIKUSKOVA. NINA (ogmail.com



AMBASADA qui accueillait le 88è meeting de Trans Europe Halles est un centre culturel et de ressources multifonctionnel qui s'efforce d'associer à la fois le secteur culturel indépendant et celui des entreprises. C'est la première reconversion culturelle d'un site industriel de Timisoara qui offre à la fois un café et un lieu de formation, de concerts et des répétitions publiques de musique en direct, des soirées cinéma, des installations artistiques... Il met également ses infrastructures gratuitement à la disposition des initiatives culturelles locales afin de les soutenir.



PARTICIPATIONS À DES TEMPS D'ÉCHANGES

• Forum Fabriques de cultures, Fabriques de villes / 15 novembre 2019

JOURNÉE D'ÉCHANGES SUR LA PLACE DE LA CULTURE DANS LA VILLE LORS DE GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

Dans le cadre de l'exposition Trésors de Banlieues, Artutti et La Ville en Commun ont organisé le 15 novembre 2019 à la Halle des Grésillons de Gennevilliers, une rencontre sur le thème des tiers-lieux et des nouveaux territoires de l'art. Cette rencontre a réuni opérateurs culturels, artistes, urbanistes, aménageurs privés et publics, élus pour penser ensemble la culture et la ville de demain.





Avec la participation

Des maires et élu.e.s

Christian Métaierie (Arcueil), Meriem Derkaoui (Aubervilliers), Marie-Hélène Amiable (Bagneux), Sylvinne Thomassin (Bondy), Stéphanie Daumin (Chevilly-Larue), Jean-Philippe Gautrais (Fontenay-sous-Bois), Patrice Leclerc (Gennevilliers), Patricia Tordjmann (Gentilly), Philippe Rio (Grigny), Philippe Bouyssou (Ivry), Gilles Poux (La Courneuve), Jacqueline Belhomme (Malakoff), Daniel Breuiller (Vice-Président de la Métropole du Grand Paris), Danielle Prémel (Vice-Présidente déléquée au développement culturel de la Métropole du Grand Paris), Patrick Jarry (Nanterre), Frédéric Hocquard (maire-adjoint de la Ville de Paris), Karine Petit (Paris 14ème), Patrick Braouezec (Plaine Commune), Corinne Valls (Romainville), Sylvie Altman (Villeneuve-Saint-Georges), ...

Des acteurs culturels, artistes, urbanistes

Zineb Benzekri et David Picard (collectif Random), Juliette Bompoint (Mains d'œuvres), Fazette Bordage (Mains d'œuvres), Jules Desgouttes (Artfactories), Manon Dumont (coordinatrice FAR Ile-de-France), Laurence Dupouy-Veyrier (DAC de Nanterre, vice-présidente de l'ADAC), Daniel Jeanneteau (directeur du T2G) Lucie Lambert (coordinatrice Actes If), Pascal Lebrun-Cordier (responsable master Projets Culturels dans l'Espace Public, Paris 1), Maud Le Floc'h (directrice générale POLAU), Fabrice Lextrait (auteur du rapport éponyme, actionnaire de la SCIC Belle de Mai), Malte Martin (graphiste), Blaise Mercier et Magali Novion (La fabrique POLA), Agathe Ottavi (CUESTA), Claude Renard, Sophie Ricard (Hôtel Pasteur/ Rennes), Valentine Roy (Chargée de la Culture/ Plaine Commune)

► Et l'aimable participation de

Lise Garnier (Bouygues Immo, directrice relations publiques et développement), Loïc Madeline (SOGEPROM, directeur général délégué Ile-de-France), François Martinache (KAUFMANN, directeur des grands projets Ile-de-France), Joachim Pflieger (FIMINCO, responsable des projets culturels) Paul Planque (urbaniste)



Le festival Brest en communs du 5 au 12 octobre 2019

Le Maquis fête les Communs > 11 octobre 2019

14h30 : Ateliers ouverts et synthèse du 3e Forum : « Faire commun(s), comment faire ? », animé par le réseau Hybrides (réseau des lieux intermédiaires et indépendants en région Bretagne) et Artfactories/autresparts

Le maquis, lieu de création, lieu d'expérimentation, lieu de territoire et au-delà, liieu de réflexion avec pour projets : soutenir la création, aéliorer les conditions de travail des artistes, dynamiser l'organisation du collectif.

Pour donner suite au 3è Forum National des Lieux Intermédiaires et Indépendants, et continuer de professionnaliser le réseau régional, le Maquis a convié ses membres à se retrouver pendant le Festival Brest en Communs les 11 et 12 octobre à Brest pendant les portes ouvertes du Maquis. Une dizaine de lieux ont répondu présents dont Les Ateliers du Vent (Rennes), L'image qui Parle (Paimpol), La Barge (Morlaix), Dérézo (Brest), Méandres (Huelgoat), La Fourmie (Rostrenen), Polen (Nantes), La Cimenterie (Theix) ou encore Le Logelloù (Penvenan). Jules Desgoutte (co-coordinateur de la CNLII) et Sébastien Gazeau (Membre de la collégiale d'ARTfactories/autre(s)pARTs) étaient également présents pour donner la dynamique à échelle nationale et appuyer le réseau Hybrides dans sa réflexion.

Ces deux jours de rencontre ont permis au réseau Hybrides de travailler autour de trois ateliers ouverts au public dont les thématiques étaient : Comment faire circuler les artistes et les oeuvres en résidence dans nos lieux ? Comment créer un inventaire partagé des ressources de nos lieux (ex : mutualisation des fiches techniques pour mieux orienter les artistes en résidence ?) Comment se structurer en tant que « jeune » réseau (ex : être visible et reconnu par les partenaires sociaux, socio-culturels et pouvoirs publics) ?



PLATEFORME RESSOURCE ARTFACTORIES/AUTRESPARTS

Mise en ligne et animation du nouveau site autresparts.org mi-décembre 2019

L'ancienne plateforme artfactories.net utilisait le CMS Spip dans une version trop ancienne pour pouvoir l'adapter aux usgaes actuels de la lecture multi-écran (smartphone, tablette...). La nouvelle plateforme utilise Wordpress et permet un affichage adaptable. Dans un premier temps, l'accent a été mis sur un menu de premier niveau épuré:

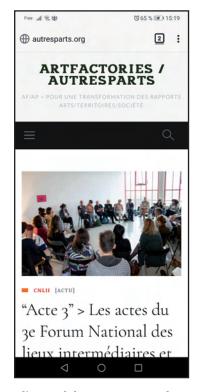
- présentation de l'association, de ses membres,
- présentation des activités de l'association : recherches en cours, productions (synthèses des ateliers de réflexion et publications), travail au sein de la Cnlii...
- agenda partagé

Un travail sous-jacent de préparation d'un mode multilingue du site (anglais, espagnol dans un premier temps) serait progressivement visible notamment pour les pages de premier niveau.

Durant l'année 2019, l'accent a été mis sur une réactivation de la diffusion d'informations liées à l'activité de l'association sur les réseaux sociaux, depuis la nouvelle plateforme autresparts. org. Les plateformes Facebook et Twitter ont été plus particuilèrement utilisées.

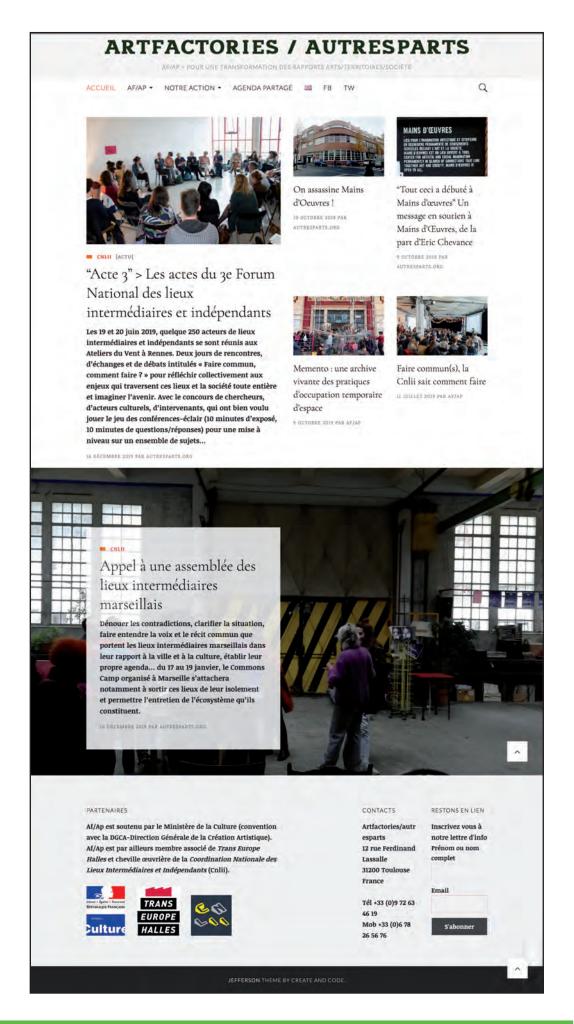
La génération d'une lettre d'info à partir de l'interface privée du site a également permis d'informer les 4500 abonné.e.s.

Le site artfactories.net et l'ensemble de ses ressources (synthèses, cartographie) reste accessible et fera l'objet d'une nouvelle éditorialisation.



Aperçu de page d'accueil depuis un smartphone

Aperçu de page d'accueil version large





L'ASSOCIATION

Centre de ressources et plateforme de recherche et d'action, Artfactories/autresparts (Af/Ap) réunit des habitants, des artistes, des acteurs culturels et des chercheurs oeuvrant en commun à la transformation des rapports entre art, territoire et société.

Réseau national de friches culturelles et autres espaces intermédiaires, Af/Ap rassemble depuis 2007 les ressources et la capacité d'agir d'une quarantaine de lieux, personnes et projets répartis sur l'ensemble du territoire national (Mix'Art Myrys à Toulouse, la friche Lamartine à Lyon, Pola à Bordeaux, La Briqueterie à Amiens...)

Opérateur culturel, Af/Ap travaille avec des porteurs de projets, des acteurs institutionnels, des collectivités territoriales et des élus à la mise en oeuvre de projets culturels et d'aménagement du territoire.

LES MEMBRES

Af/AP accompagne et documente des pratiques artistiques, urbaines et sociales d'occupation d'espaces.

Ces espaces-projets se réalisent à travers l'occupation, la mise en commun et la reconversion d'espaces délaissés.

De la mise en commun d'espaces dont procèdent ces pratiques résulte une organisation en commun du travail comme une production de communS (naturels, informationnels, culturels, urbains).

Ces espaces-projets ouvrent, entre public et privé, un champ *intermédiaire*. Les interstices qu'ils occupent sont urbains, péri-urbains ou ruraux.

Les pratiques à l'oeuvre dans ces espaces prennent de multiples noms : friches artistiques, centres culturels indépendants, collectifs d'habitants, hacker spaces, ateliers de création, recycleries, jardins partagés, création partagée...

Les expériences qui se mènent dans le champ intermédiaire produisent des effets tant en matière d'aménagement du territoire que de création, de démocratie culturelle que de patrimoine.

LA MÉTHODE

Construite depuis ces espaces-projets que l'on dit « intermédiaires » parce qu'ils se tiennent entre chose publique et initiative privée, entre art et société, entre culture et urbain, notre manière d'agir repose sur un mode opératoire spécifique : *l'intermédiation*.

Elle procède depuis les dynamiques de territoire, la reconnaissance des cultures et des usages. Visant à défaire les cloisonnements entre acteurs, elle compte sur les espaces eux-mêmes, où les trajectoires se croisent, où les milieux s'entremêlent, où se multiplient les passages entre les pratiques et les supports : notre méthode repose sur la disposition spécifique des espaces intermédiaires à l'intermédiation et à l'intermédialité.

L'ACTION

La mise en commun des différentes expériences menées par les membres d'Af/Ap fait l'objet de multiples agencements: l'association organise des ateliers de réflexion, développe une plateforme de recherche et d'action pour accompagner les projets, les lieux, les expériences portant un engagement auprès des populations. Elle publie régulièrement des études, des ouvrages, des films faisant traces de l'ensemble de ces démarches qui participent de la vie et du développement culturel des territoires. Elle constitue un centre de ressources en ligne, http://artfactories.net, qui recense les espaces-projets, documente leur actualité et met à la disposition du public la mémoire vivante de ces pratiques artistiques, urbaines et sociale d'occupation d'espaces.

Aujourd'hui, de nombreuses initiatives issues de la société civile se revendiquent du commun – qu'ils soient naturels, urbains, sociaux ou informationnels, leurs objets diffèrent mais leurs modes d'action sont proches. Af/Ap se propose d'explorer ces proximités, selon une logique de développement latéral de l'action, qui procèdera depuis les territoires, à travers les pratiques, en direction des habitants, des acteurs, au plus près de leurs savoir-faire, de leurs mémoires et de leurs usages.

Dans le cadre de sa politique de développement, Af/Ap s'engage sur différents chantiers d'inter-



médiation, pour les années à venir. Dans une approche issue de la recherche/action, l'association entend à la fois :

- documenter des projets de territoire aux différentes étapes de leur mise en œuvre;
- aider à la structuration de ces projets;
- contribuer à une meilleure coopération entre les différents acteurs, qu'ils relèvent du secteur privé, du secteur public ou du tiers secteur, sur les territoires concernés.

Cet accompagnement s'appuie d'une part sur l'intérêt manifesté par l'État pour de telles expériences, à travers la loi LCAP – notamment en son article 3 ¶ 14 : « Contribuer au développement et au soutien des initiatives portées par le secteur associatif, les lieux intermédiaires et indépendants, les acteurs de la diversité culturelle et de l'égalité des territoires » –, d'autre part sur une convention établie avec le Ministère de la Culture (DGCA).

HISTORIQUE ET ANNEXES

Autresparts, groupe de recherche/action fondé en septembre 2000 par des acteurs issus de la société civile autour des relations entre art, territoire et société a fusionné en novembre 2007 avec Artfactories, centre de ressources international sur les friches artistiques et culturelles.

Af/Ap est reconnu, aux échelles nationales et européennes, pour son travail de promotion et de développement de ces initiatives issues de la société civile, qui participent de la vie des territoires et de leur développement culturel. L'association a notamment contribué en 2001 à la rédaction du rapport Lextrait, porté le mouvement des NTAs (Nouveaux Territoires de l'Art) et promu le renouveau de l'action culturelle qui s'en est suivi¹.

Le réseau Af/Ap, c'est également un deuxième cercle de proches, de partenaires, de témoins et de lecteurs qui se reconnaissent dans le travail de l'association et en partagent les ambitions - porteurs de projets, acteurs culturels, réseaux professionnels, collectivités territoriales, élus... Af/Ap peut compter sur leur soutien et leur implication pour développer et relayer son action. Af/Ap, en particulier, participe de la CNLII,

la coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants², depuis sa fondation.

ÉQUIPE SALARIÉE

Jules Desgoutte (depuis mars 2017) & Fred Ortuño (depuis novembre 2015), sont les deux co-coordinateurs d'Af/Ap.

CONTACTS

Bureau et siège social

Artfactories/autresparts

12 rue Ferdinand Lassalle F-31200 Toulouse

Mobile: +33(0)6 78 26 56 76 Ligne fixe: +33(0)9 72 63 46 19

Mél général : infos-afap@artfactories.net

Contact Jules Desgoutte, co-coordinateur, chargé de dévelopepemnt (pôle Paris) jules.desgoutte@artfactories.net tél 06 78 26 56 76

Contact Fred Ortuño, co-coordinateur, chargé d'administration et de l'information (pôle Toulouse) fred.ortuno@artfactories.net tél 06 811 303 67

Site web en développement : www.autresparts.org

Site archive en cours de rééditorialisation : www.artfactories.net

SIRET 419 660 444 00045

NAF 9499Z

 $^{1 \\} http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/lextrait/lextrait.htm$

² http://cnlii.org





En 2019, Artfactories/ autresparts a bénéficié du soutien du Ministère de la Culture via la Direction générale de l'action artistique (DGCA) et du Secrétariat Général (DEDAC) > culture.gouv.fr



En 2019, Artfactories/ autresparts a bénéficié du soutien du Ministère de la Culture via la Direction régionale des affaires culturells (Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de l'appel à projets Mémoires des XXè et XXIè siècles > culture.gouv.fr



Artfactories/autresparts est membre de Trans Europe Halles, réseau européen de centres culturels initiés par des citoyens et des artistes. > teh.net



Artfactories/autresparts est partie prenante de la Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants (CNLII). > cnlii.org

